

JARRIE

n°113 Trimestriel • Avril 2019

MAG

DOSSIER

**Métropole, mairie :
quelles compétences
sur le territoire
communal ?**

P.7 **BUDGET**
Présentation du budget
primitif

TRAVAUX **P.9**
De nombreux chantiers avancent



SOMMAIRE

P3 ÉDITO

P4-5 **CELA S'EST PASSÉ**
Les vœux du maire

P6 **SOCIAL**

P7 **BUDGET**



P8 **CULTURE**
La Nuit de la lecture



P9 à 11 **TRAVAUX**
Chantier éclairage
du tennis

DOSSIER MÉTROPOLE, MAIRIE :
P 12-13 **QUELLES COMPÉTENCES
SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL ?**

P 14-15 **URBANISME**

P 16-17 **NEWS**
La piscine

P 18-19 **VIE ASSOCIATIVE**

P 20-21 **ÉCONOMIE**

P 22-23
Infos pratiques et délibérations

P 24 **ZOOM**



Directeur de la publication : Raphaël Guerrero - Rédaction et prises de vues :
Karine Braconnier, commune de Jarrie, service communication - Réalisation : New Deal
- Impression : Press Vercors, imprimé sur papier recyclé - Distribution : Mairie de Jarrie
- Dépôt légal : avril 2019 - Tirage : 2 100 exemplaires - Crédits photos : p2 Médiathèque
Yvette Virot, p3 Séverine Serrano, p4 Médiathèque Yvette Virot, p6 Shutterstock,
p8 Médiathèque Yvette Virot, Adelina Goncalvez, p9 Shutterstock, p12 Thierry Chenu,
p14 Annick Boulemaekher, p15 Annick Boulemaekher, p18 Centre Socioculturel André
Malraux, p20 Florian Remon, p24 atelier Ankha.

Temps forts MUNICIPAUX

CONSEILS MUNICIPAUX

LES PROCHAINES
DATES DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 13 MAI

LUNDI 24 JUIN

Les conseils municipaux sont ouverts
au public et débutent à **18h30** salle
du conseil municipal. L'ordre du jour
de chaque conseil municipal est diffusé
sur www.mairie-jarrie.fr et sur la page
Facebook « Ville de Jarrie ».

AUTRES RENDEZ-VOUS

JOURNÉE
DE LA DÉPORTATION

DIMANCHE 28 AVRIL, 10H30 Dépôt de
gerbes au monument aux morts de Champ
sur Drac, puis à **11H** à celui de Jarrie.

COMMÉMORATION DE LA FIN
DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

MERCREDI 8 MAI, 10H Dépôt de gerbes
au monument aux morts Champ sur Drac,
puis à **11H** à celui de Jarrie.

RÉUNIONS PUBLIQUES

Les élus vous attendent pour vous présenter
les projets municipaux et aussi répondre
à vos questions lors des réunions de quartier
qui auront lieu :

Les Chaberts

JEUDI 23 MAI, 18H30 à la salle des mariages
de l'école des Chaberts.

Haute-Jarrie

JEUDI 6 JUIN, 18H30 à la salle d'évolution
de l'école maternelle du Louvarou.

Basse-Jarrie

JEUDI 13 JUIN, 18H30 à la salle d'évolution
de la maternelle Victor Pignat.

DÉFENSE DU PROJET DE PISTE CYCLABLE
DU PLATEAU

SAMEDI 25 MAI, 10H-12H trajet Tavernolles /
Champagnier à vélo pour la défense du projet de piste
cyclable du plateau. Départ n°1 à 10h à Eybens
et 10h30 au rond-point de Tavernolles. Participation
libre et gratuite.

CÉRÉMONIE DU MAQUIS DE L'OISANS

DIMANCHE 9 JUIN,

18H30 Dépôt de gerbes au Saut du Moine
à Jarrie.

19H Dépôt de gerbes sur la stèle Rosa Marin.

APPEL DU GÉNÉRAL DE GAULLE

MARDI 18 JUIN, 18H Dépôt de gerbes
au monument aux morts des Chaberts,
puis à **18H30** à celui de Champ sur Drac.

édito



Le Maire,
Raphaël GUERRERO
Vice-Président
aux finances de Grenoble-
Alpes Métropole

Chères Jarroises et chers Jarrois,

La période de préparation budgétaire vient de se terminer et le conseil municipal de fin mars a voté le budget 2019. C'est un énorme travail qui a été réalisé. Afin de tenir compte des contraintes financières toujours plus fortes, le budget d'investissement a été réduit d'un million d'euros, le budget de fonctionnement fera l'objet d'un travail courant 2019 pour être diminué lui aussi. Une politique de réduction importante des dépenses de fonctionnement vient donc d'être lancée. Malgré ces contraintes, nous avons choisi de ne pas augmenter la dette publique, ni les impôts locaux.

Nous travaillons aussi toujours sur le dossier du Domaine de Bon Repos et la « mission Bern » pour le toit du château. Les services de l'État viennent de nous définir de manière concrète le cadre à l'intérieur duquel nous allons devoir avancer : toit, ferme, écurie, grange... Ce projet est fédérateur et d'ailleurs la souscription lancée en septembre dernier dépasse toutes les attentes avec près de 16 000 €. D'avance, je vous dis un grand merci ! Notre énergie sur ce dossier est toujours aussi intacte.

Mais le journal municipal d'avril annonce toujours l'arrivée du printemps ! Cela signifie les fêtes dans les écoles, les assemblées générales des associations et tous ces moments festifs où j'ai plaisir à venir vous rencontrer. Fin mai et début juin, nous organiserons les traditionnelles réunions de quartier qui seront un moment d'échanges privilégiés.

Je vous souhaite un excellent printemps à toutes et à tous.

Bien chaleureusement,

UN PUBLIC VENU NOMBREUX POUR LES VŒUX 2019

C'est devant une salle comble que le maire entouré des membres du conseil municipal a présenté ses vœux aux Jarrois(e)s pour la nouvelle année mardi 15 janvier. Cette soirée dédiée à la mémoire de Pascal Arrighi, adjoint aux travaux, a permis au maire de faire un bilan des actions passées en 2018 et de présenter les grandes lignes des principaux projets de l'année 2019.

Ce rendez-vous a été aussi l'occasion pour le maire et Ivan Delaître, adjoint à la jeunesse et aux sports de remettre un chèque aux sportifs qui se sont distingués : l'équipe 1 de basket du club Romanche basket, l'équipe 17/18 ans de tennis de l'USJC tennis. Sans parler des deux membres du club de twirling bâton, Carla Pardini et Andréa Giannone, qui sont montées à la tribune sous l'ovation du public. Elles le méritent, car elles ont réalisé une performance exceptionnelle, en finissant 2^e en duo au championnat d'Europe et Andréa a fini 9^e au championnat du Monde. Les élus en ont profité pour accueillir plusieurs arrivants. Enfin la soirée s'est finie autour d'un verre de l'amitié.



Chrystelle Luisy

LA MÉDECINE DOUCE EXPLIQUÉE PAR TROIS JARROISES

La médiathèque ouvre ses portes aux Jarrois(e)s pour partager, lors de conférences ou d'ateliers, leurs passions ou leurs connaissances dans un domaine. Ce sont trois Jarroises qui ont ouvert le bal de ces animations le 6 février dernier en venant parler de leur métier : kinésologue, réflexologue et sophrologue et plus largement du vaste domaine des médecines douces. La soirée a fait carton plein avec 35 personnes venues écouter et questionner Christine Bonnetain, Chrystelle Luisy et Carol Soullier.



VERNISSAGE DE L'EXPOSITION D'AQUARELLES DU GROUPE DE MARTINE PETIOT

Une cinquantaine de personnes a pu découvrir les aquarelles réalisées par le groupe d'atelier de pratique libre de Martine Petiot dont le thème est le patrimoine culturel à l'occasion du vernissage organisé dans le hall d'exposition de la mairie. Les inspirations sont variées comme a pu le souligner Jocelyne Nerini, conseillère municipale qui a accueilli les invités au nom du maire.

RÉUNION GRAND DÉBAT

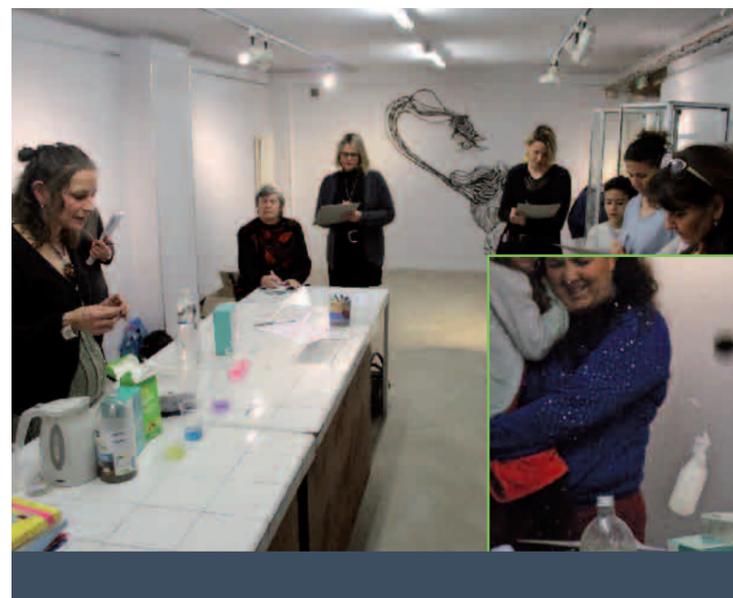
Le 5 mars dernier, quatre Jarrois(e)s bénévoles se sont portés volontaires pour organiser et animer le « Grand débat » à Jarrrie. Salle Malraux, une quarantaine de personnes est venue. Après avoir déposé leurs propositions, sujets de débat, ces derniers ont été regroupés en quatre grandes thématiques. Puis les modérateurs ont donné la parole à chacun pour présenter ses suggestions puis un débat s'est ouvert dans chaque thématique. Le tout dans un respect de la parole de l'autre. Les organisateurs ont prévu une restitution écrite des échanges qui sera transférée aux autorités.



De gauche à droite : Aurélien Kuhn, Éric Delhommeau, François Giroud et Myriam Thomas

UN ATELIER SUR LES PRODUITS MÉNAGERS DU TONNERRE !

D'habitude plutôt réservé aux enfants, une fois n'est pas coutume, le musée proposait un atelier réservé aux adultes. Et pas n'importe lequel, un atelier sur les produits ménagers à faire soi-même et au passage Carine Goddo, l'animatrice, en a profité pour rafraîchir les connaissances en chimie des 34 participantes. Ces dernières munies de stylos et cahiers n'ont pas perdu une miette des explications données parfois explosives ! Un atelier instructif, écologique en plein dans les attentes du moment.



CONNAISSEZ-VOUS LE DISPOSITIF DÉPANN'FAMILLE ?

PARFOIS IL ARRIVE QUE NOTRE ENFANT SOIT MALADE ET COMMENT LE FAIRE GARDER QUAND ON N'A AUCUNE FAMILLE À PROXIMITÉ ALORS QU'ON A UN EXAMEN IMPORTANT À PASSER À L'HÔPITAL OU QU'ON PASSE UN ENTRETIEN D'EMBAUCHE ?



Le Centre Communal d'Action Sociale vous propose de vous aider à résoudre ce dilemme. «*Nous avons passé une convention avec l'association Dépann' famille qui nous permet de proposer très ponctuellement une aide pour faire garder des enfants en cas d'urgence pour les familles jarroises*» explique Françoise Bottala, directrice du CCAS. Pour en bénéficier, il faut prendre contact avec l'équipe du CCAS et présenter sa situation. Mais attention il s'agit d'une aide ponctuelle pour des situations d'urgence.



PERSONNES ÂGÉES OU HANDICAPÉES : AVEZ-VOUS PENSÉ AU TRANSPORT À LA DEMANDE PROPOSÉ PAR LE CCAS ?

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE A MIS EN PLACE IL Y A PLUSIEURS ANNÉES, UN SERVICE DE TRANSPORT À LA DEMANDE.

Il est réservé aux personnes âgées ou en situation de handicap ne disposant pas de moyen de locomotion et pas de famille proche pour les transporter. «*Ce service de transport à la demande permet aux gens qui se sont inscrits au préalable de se rendre chez le médecin ou aller à un rendez-vous important*» confirme la directrice du CCAS. Le service est proposé le mardi et le jeudi après-midi sur rendez-vous au tarif de 5 euros.

EN SAVOIR PLUS

Contactez le CCAS au **04 76 68 88 01**



> PERMANENCES AVOCAT
Maître Bobant apporte conseil et orientation.

PROCHAINES PERMANENCES :
lundi 8 avril, lundi 13 mai,
lundi 17 juin à l'Entr'act
(17 rue Jules Ferry).
Sur rendez-vous de 17h30 à 19h.
04 76 68 88 01

ATELIER STRESS ET SOMMEIL

LES 8 ET 22 MARS DERNIERS AVEC LE SOUTIEN DE LA CARSAT (CAISSE D'ASSURANCE RETRAITE ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL), LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE A PROPOSÉ AUX SENIORS JARROIS D'EN SAVOIR UN PEU PLUS SUR UN SUJET QUI INTÉRESSE BEAUCOUP DE GENS : LE SOMMEIL ET LE STRESS.



Après une présentation du spécialiste venu présenter ce sujet, les personnes présentes ont posé de nombreuses questions.

À noter

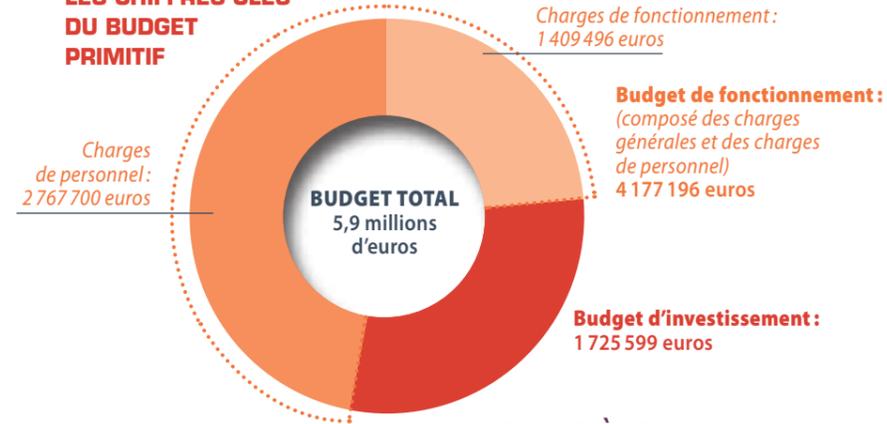
LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE VA PROPOSER UNE NOUVELLE SÉRIE DE CONFÉRENCES CETTE FOIS-CI SUR LA NUTRITION. ALORS NOTEZ BIEN LES DATES :

Mercredi 15 mai, mercredi 22 mai, mercredi 5 juin, mercredi 12 juin, mercredi 19 juin, mercredi 26 juin de 9h30 à 11h30.

> Ateliers nutrition santé Entr'act
Animés par un agent de la prévention de la CARSAT Rhône-Alpes
Organisés par le CCAS
Inscription auprès du CCAS - Tél. 04 76 68 88 01

ÉLÉMENTS D'ANALYSE DU BUDGET PRIMITIF 2019

LES CHIFFRES CLÉS DU BUDGET PRIMITIF



EN MATIÈRE DE FONCTIONNEMENT

Depuis plusieurs années, la commune travaille à la réduction des coûts de fonctionnement dans un contexte où les charges de personnel augmentent de façon mécanique.

Pour autant, la mairie cherche à réaliser des réductions de coûts en internalisant des compétences, comme l'informatique, en embauchant du personnel et en mettant fin à des contrats de prestations plus coûteux ou en mutualisant des missions avec d'autres communes (achats groupés de fournitures de bureaux). Ces gains se mesurent au fur et à mesure de l'année avec l'arrivée des nouveaux agents et la suppression des contrats.

À NOTER

Le budget de fonctionnement est alourdi par la disparition de la Dotation Générale de Fonctionnement versée par l'État qui est passée de 300 000 euros en 2014 à 0 en 2018.

La commune doit aussi s'acquitter de montants compensatoires à l'État tels que :

- 67 940 euros au titre de la Loi SRU – amende pour ne pas disposer du nombre suffisant de logements sociaux
- 55 946 euros au titre de la participation au redressement de la dette de l'État
- 48 723 euros au titre de la solidarité des communes riches vis-à-vis des communes pauvres

= 472 609 euros de manque à gagner pour le budget municipal par an

EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENT

Plusieurs grands projets sont programmés cette année entre autres :

- > La construction de la cantine du Louvrou,
- > La mise en accessibilité des bâtiments,
- > Les travaux dans les écoles comme à l'école Victor Pignat,
- > Achat de terrains et d'un local pour accueillir les médecins,
- > La vidéoprotection,



- > Participation financière à la construction de la crèche,
- > Démarrage du projet de Bon Repos.

À NOTER

→ LES TAUX DE LA FISCALITÉ PERÇUE PAR LA COMMUNE RESTENT INCHANGÉS EN 2019.

Tableau taux moyen taxes communales 2018

source ministère des Finances

	TAUX MOYEN NATIONAL	TAUX MOYEN DÉPARTEMENTAL	À JARRIE
Taxe d'habitation	24,54	21,33	8,03
Taxe foncière pour le bâti	21,19	28,47	19,01
Taxe foncière pour le non bâti	49,67	60,98	48,82

La dette

L'encours de la dette baisse régulièrement ce qui permet un meilleur autofinancement de la commune. Il est passé de 3 657 275 € en 2014 à 2 329 266 € en 2019 et est prévu de 1 586 725 € en 2021.

L'ACTU DU PROJET DE BON REPOS

La collecte de fonds est à 14 099 euros à la mi-février

Raphaël Guerrero et des techniciens responsables du dossier sont allés présenter le projet de la mairie pour le château de Bon Repos à la Direction Régionale des Affaires Culturelles à Lyon

Le Crédit Mutuel a fait un don de 2 000 euros versé à la souscription pour la construction du toit

JULIA KERNINON, AUTEURE INVITÉE À LA MÉDIATHÈQUE YVETTE VIROT

Pour la deuxième année, la médiathèque Yvette Virot participe au « Printemps du livre ».

C'est après avoir présenté les auteurs sélectionnés par le Printemps du livre aux lecteurs du Café Livres que le choix s'est porté à l'unanimité sur le travail de Julia Kerninon qui vient de publier son 4^e roman, « Ma dévotion ». Le 23 mars dernier elle est venue présenter son travail d'écrivain lors d'une rencontre avec les Jarrois(els). La jeune auteure a répondu avec plaisir aux différentes questions d'un public heureux de la rencontrer.



Une première Nuit de la lecture réussie

SAMEDI 19 JANVIER, C'EST UN VASTE PUBLIC D'ENFANTS, D'ADOS ET D'ADULTES QUI S'EST PRESSÉ À LA NUIT DE LA LECTURE ORGANISÉE PAR L'ÉQUIPE DE LA MÉDIATHÈQUE YVETTE VIROT ET DE NOMBREUX BÉNÉVOLES VENUS DE TOUS HORIZONS, ENSEIGNANTS, ASSOCIATIONS, ETC.



Une centaine de personnes en tout a pu suivre, en partie ou en totalité, les différents temps forts de la soirée : murder party, lectures par les enfants des compagnies Acour, Château Ivre ou Art Pop. Un vrai moment de partage autour de la lecture qui a amené les participants jusqu'à 23h dans la découverte de textes d'une riche diversité : théâtre, poésie, littérature, bande dessinée mais aussi des textes plus engagés.



LES ÉNERGIES DE DEMAIN S'EXPOSENT AU MUSÉE

LA NOUVELLE EXPOSITION DU MUSÉE DE LA CHIMIE VIENT D'OUVRIER SES PORTES. ELLE NOUS QUESTIONNE TOUS SUR LE SUJET QUI S'IMPOSE À NOUS DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES : COMMENT LUTTER CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE.

« Cette exposition se décline en trois parties. Tout d'abord elle présente les problématiques climatiques. Donc il s'agit d'un état des lieux de la connaissance scientifique sur ce sujet. Puis on présente les technologies qui peuvent nous aider à enrayer le réchauffement climatique. Et enfin une dernière partie qui présente les autres pistes de travail sur lesquels nous devons nous pencher pour compléter les solutions technologiques » confirme Caroline Guérin, la directrice du musée. Cette exposition sera complétée par une programmation événementielle qui s'étalera sur deux ans. Par ailleurs les élus de Jarrie, conscients des enjeux, ont souhaité que cette programmation soit complétée par un engagement du personnel communal sur ces questions et aussi associer les Jarrois(els) pour que tous ensemble on contribue à développer des actions positives pour notre planète.



ALORS SOYEZ ATTENTIFS ET RETROUVEZ CETTE PROGRAMMATION DANS LES DIFFÉRENTS NUMÉROS DU JOURNAL OU SUR LES AUTRES SUPPORTS D'INFORMATION COMMUNAUX : SITE INTERNET ET COMPTE FACEBOOK.

En bref



> RUE DU MOULIN

La placette en gravier a été recouverte d'un enrobé couleur chamois (beige) afin d'améliorer l'esthétique de cet espace.

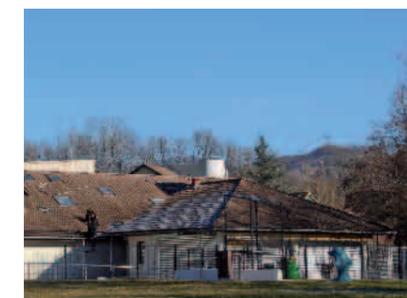


> LOGEMENTS COMMUNAUX

Après le départ de leurs locataires, quatre logements communaux ont fait l'objet de travaux de rénovations qui ont été pris en charge pour l'essentiel par le service technique. L'objectif est de conserver un parc locatif en bon état. Des travaux de peinture ont été réalisés dans l'appartement situé dans la mairie, ainsi que des petits travaux d'électricité. Le service technique a posé de la toile de verre et a refait les peintures et posé un parquet neuf dans l'un des appartements situés à l'école Victor Pignat. Le sol de la salle de bains a été rénové dans le logement situé dans le bâtiment de la caserne des pompiers. Enfin, un important chantier de rénovation a eu lieu dans le logement situé à l'école des Chaberts où les moquettes qui couvraient les murs et une partie des sols ont été retirées. L'appartement a été repeint et des travaux ont été réalisés pour refaire l'évacuation des toilettes.

> TERRAIN SYNTHÉTIQUE

La mairie, conformément à son engagement pris avec l'USJC rugby, a évacué les terres stockées sur le terrain à l'arrière des tribunes laissant apparaître le bitume qui couvre cette zone. En parallèle, un bail emphytéotique doit être signé entre la mairie et le club de rugby. De son côté ce dernier est en train de consulter les entreprises, afin de lancer des travaux de création d'un terrain synthétique qui sera utilisé pour les entraînements et payé entièrement par le club.



> LES TERRAINS DE TENNIS

En mars, les six mâts de neuf mètres de haut ont été implantés entre et autour des deux courts de tennis. Ils sont dotés de huit projecteurs. Ainsi l'USJC tennis pourra organiser des entraînements ou des compétitions à la nuit tombée. Les lumières seront éteintes au plus tard à 22h. La mairie a obtenu pour ce projet une subvention de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.



> PISCINE DE JARRIE - TRAVAUX

La canalisation d'eau usée utilisée par la piscine est en mauvais état. Après avoir passé une caméra, le service technique a constaté que la canalisation était endommagée par des racines. Un nouveau réseau va être installé, en parallèle de l'ancien et sera raccordé à la dernière minute, afin de ne pas pénaliser les usagers en amont de la canalisation comme le collège ou le restaurant inter-entreprises. Ces travaux sont financés à 30% par la commune et 70% par le Département de l'Isère.



> LE PARKING DE L'ÉCOLE MATERNELLE DU LOUVAROU

Durant les vacances scolaires du mois de février, des entreprises sont venues créer 4 places de stationnement à l'entrée du chemin de la Garoudière. La barrière bordant la cour et l'espace vert réservé aux enfants a été démontée, reculée et remplacée par une barrière neuve afin de permettre l'élargissement du trottoir qui borde le parking. Ainsi les familles pourront aller à l'école dans de meilleures conditions.



> LE PARKING DE LA CASERNE DES POMPIERS

Un drain a été installé afin d'évacuer le trop-plein d'eau qui s'évacuait le long du parking arrière de la caserne et qui emmenait avec lui les graviers du parking.

> RUE JULES FERRY

Les entreprises ont répondu à la consultation lancée en mars dernier par la mairie. Les travaux devraient débuter pendant les vacances d'été. Une fois achevés, la mairie rétrocèdera à Grenoble-Alpes Métropole la bande de terrain gagnée sur la cour pour créer le trottoir afin qu'elle en assure l'entretien.

CHANTIER JEUNE : ENVIE D'Y PARTICIPER ? LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES !

LES CHANTIERS JEUNES AURONT LIEU DU 1^{ER} AU 19 JUILLET.



Deux groupes de 8 jeunes se partageront le travail entre le 1^{er} et le 12 juillet et entre le 8 et le 19 juillet.

Vous avez 16 ou 17 ans, vous habitez la commune, vous avez envie d'avoir une première expérience professionnelle, alors c'est le moment d'envoyer votre candidature avant le 26 avril. La lettre de motivation est à adresser au maire de la commune ainsi qu'un curriculum vitae précisant votre date de naissance.



LES TRAVAUX DÉJÀ PROGRAMMÉS POUR L'ANNÉE 2019

SUITE À UN ÉTAT DES LIEUX RÉALISÉ PAR LES SERVICES MUNICIPAUX ET SOUMIS À GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLÉ, UNE SÉRIE DE TRAVAUX A ÉTÉ PROGRAMMÉE POUR L'ANNÉE 2019. CETTE PROGRAMMATION A D'AILLEURS FAIT L'OBJET D'UNE RÉUNION DE PRÉPARATION ENTRE LE MAIRE, RAPHAËL GUERRERO, LE PREMIER ADJOINT EN CHARGE DES TRAVAUX, JEAN-PIERRE AUBERTEL, CHRISTOPHE ARTHAUD, DIRECTEUR DU SERVICE TECHNIQUE ET LE VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DE LA VOIRIE, LUDOVIC BUSTOS ET JEAN-FRANÇOIS CURCI, DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT À GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLÉ.

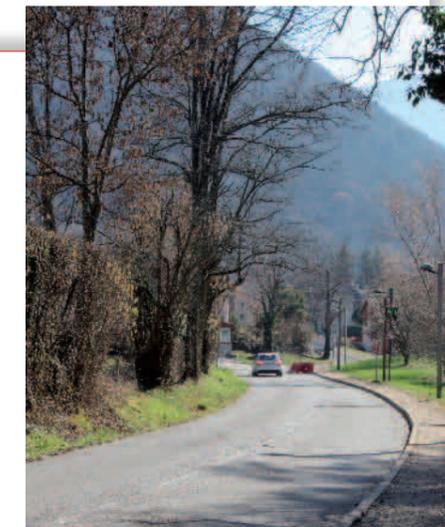
ROUTE DU PLÂTRE, RÉFLEXIONS SUR LA CRÉATION DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS

La mairie a été saisie par les riverains concernant la sécurisation de la circulation piétonne et cycle pour le tronçon de voirie entre le stade du Plâtre et la sortie de la commune ainsi que la vitesse des véhicules. Dans un premier temps un radar pédagogique va être installé pour compter le nombre de véhicules qui transitent chaque jour dans ce secteur et relever leur vitesse moyenne. En parallèle, les services de Grenoble-Alpes Métropole vont réaliser une étude de sécurisation « piétons et cycles » en lien avec la réflexion sur le tracé d'une piste cyclable reliant Champsagnier à Brié et Angonnes en passant par Jarrie. Il va aussi envisager le passage en zone 30 de ce tronçon de voirie.



IMPORTANTES TRAVAUX DE VOIRIE RUE DE LA PIERRE DU PERRON

D'importantes travaux de voirie vont avoir lieu sur l'ensemble de la rue de la Pierre du Perron d'ici la fin de l'année. Suite à une étude sur le réseau d'eau et d'assainissement, des travaux vont avoir lieu pour refaire ces canalisations. En parallèle, l'ensemble des réseaux aériens, comme l'électricité, sera enfoui. Ces travaux comprendront aussi le remplacement de tous les candélabres de la rue et l'enrobé sera complètement remplacé. Enfin la sécurisation des piétons et des cycles sera renforcée.



AMÉNAGEMENTS PROVISOIRES ROUTE DE BON REPOS

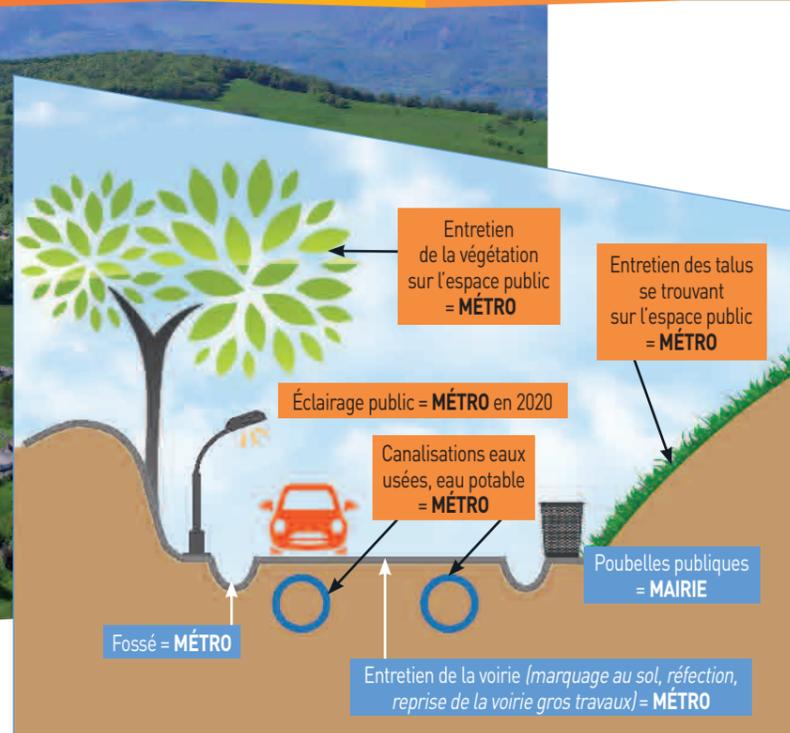
UNE RÉUNION PUBLIQUE AVAIT EU LIEU POUR ÉVOQUER LA QUESTION DE LA VITESSE DES VÉHICULES DANS CE SECTEUR DE LA COMMUNE.

Deux radars pédagogiques ont été mis en place pour informer de la vitesse des véhicules qui empruntent la route. En février dernier un aménagement provisoire a été implanté créant des chicanes route de Bon Repos qui sera suivi d'une seconde phase de test route de la Combe. Le radar pédagogique a été maintenu. Les services métropolitains analyseront les données de ces deux phases d'installation. Si les résultats confirment l'intérêt de tels aménagements, des travaux seront alors programmés pour remplacer les installations provisoires sinon les aménagements seront revus par la Métropole.

MAIS AUSSI :

- CHEMIN FERRÉ : une étude va être menée pour évaluer le vieillissement du revêtement de la route et permettre de décider quels types de travaux doivent être engagés.
- CHEMIN DU PRIEURÉ : des travaux sont prévus pour refaire les réseaux et l'enrobé sur le tronçon où ces travaux n'ont pas encore été réalisés.
- RUE DE LA BASCULE : des galets scellés en limite de trottoir sont venus remplacer la petite bande de terre. L'objectif est de limiter les interventions du service environnement dans ces secteurs où les espaces verts sont très réduits et n'ont pas un véritable intérêt pour le fleurissement ou encore la protection de la biodiversité.
- TERRE-PLEIN MONTÉE DE LA CREUSE : en janvier une entreprise a remplacé les traverses en bois sur le côté du terre-plein et qui étaient complètement pourries. Afin d'empêcher la terre de glisser sur la route, des panneaux de béton ont pris la place des poutres.
- RUE DU STADE : les derniers aménagements provisoires ont été remplacés par des balises définitives.





ENTRE LA MAIRIE ET GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE QUI FAIT QUOI ?

DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2014, LA COMMUNE DE JARRIE A ÉTÉ RATTACHÉE À GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE PAR LE PRÉFET DE L'ISÈRE. LA LOI A EU POUR CONSÉQUENCE DE TRANSFÉRER DE NOMBREUSES COMPÉTENCES COMMUNALES AUX MÉTROPOLES. C'EST LE MOMENT DE FAIRE LE POINT POUR S'Y RETROUVER.

Les compétences communales

- ÉTAT CIVIL** • ex. délivrance de certains papiers comme les actes de naissance • célébration des mariages
- SCOLAIRE** • écoles maternelles et élémentaires (bâtiments, achat des fournitures, cantine, etc.)
- URBANISME** • instruction des permis de construire sur la base du Plan Local d'Urbanisme qui va bientôt être remplacé par un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
- SOCIAL** • le Centre Communal d'Action Sociale organise et met en œuvre la politique sociale de la commune auprès des personnes âgées, fragiles ou en difficulté et reçoit les demandes de logements sociaux
- LA SÉCURITÉ** • la police municipale assure des missions de sécurité de la population au nom du devoir de police du maire
- SERVICE TECHNIQUE ET ESPACES VERTS** • la mairie dispose d'un service qui assure l'entretien des bâtiments et des espaces verts communaux
- ASSOCIATIONS** • la commune assure une politique de soutien aux associations communales pour aider à la mise en œuvre de pratiques sportives, culturelles ou de loisirs
- SPORT** • la mairie entretient et met à disposition différents équipements sportifs (stades, piscine, etc.) et soutient la pratique sportive
- CULTURE** • la mairie met en œuvre une politique culturelle grâce à différents équipements comme la médiathèque, le musée, l'espace culturel Paul Bernard et soutient la pratique culturelle associative

À NOTER

→ L'ÉCLAIRAGE PUBLIC SERA INTERCOMMUNAL AU 1^{ER} JANVIER 2020 SAUF LES ÉCLAIRAGES DE NOËL QUI RESTENT COMMUNAUX.

Gros plan sur quatre compétences métropolitaines qui vous touchent au quotidien

VOIRIE

Grenoble-Alpes Métropole assure la gestion, l'entretien, la rénovation et la création de nouvelles voiries pour tout le territoire métropolitain. Les services métropolitains gèrent aussi les fossés et les talus qui bordent la route. Les services municipaux et les élus font un point régulier avec leurs homologues métropolitains concernant les plannings de travaux. Par exemple ce sont les élus jarrois qui ont porté et défendu le projet de rénovation de la rue de la Pierre du Perron (cf. article page 7) auprès des services métropolitains.

Grenoble-Alpes Métropole a mis en place une plate-forme permettant aux usagers de les alerter sur des problèmes. Pour cela il suffit d'aller sur la plateforme : <https://demarches.lametro.fr/> ou téléphoner au 0 800 805 807.



L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

Lorsque vous vous installez dans la commune et que vous voulez ouvrir un compteur d'eau, que vous construisez et que vous voulez en installer un ou s'il y a un problème sur les canalisations d'eau potable ou d'eaux usées, votre interlocuteur est : Eau de Grenoble-Alpes qui est sous la responsabilité de Grenoble-Alpes Métropole : <https://www.eauxdegrenoblealpes.fr/>

- Abonnement, factures : 04 76 86 20 70 (SPL Eaux de Grenoble-Alpes)
- Problèmes techniques : 04 76 97 75 48 (Régie Eau Potable Grenoble-Alpes Métropole)
- Astreinte : 04 76 98 24 27

URBANISME

Grenoble-Alpes Métropole est en train d'achever son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal qui va régir l'ensemble des règles d'urbanisme pour les 49 communes de la Métropole. Néanmoins, la mairie est toujours le lieu où l'on accueille les usagers pour leur projet de construction, d'aménagements ou de travaux. Un agent instructeur a été recruté pour recevoir les Jarrois et instruire les permis de construire.

→ Contact : Nicolas Fileccia agent instructeur Tél. 04 76 68 88 01 ou nicolas.fileccia@mairie-jarrie.fr. Il reçoit le public du mercredi au vendredi matin avec ou sans rendez-vous pour vous accompagner dans vos projets.

SOCIAL

Grenoble-Alpes Métropole pilote les politiques en matière de logement social. La Métropole, afin de faciliter l'accueil des usagers a délégué au Centre Communal d'Action Sociale de Jarrie « l'accueil », le conseil et l'enregistrement de tous les dossiers de demande de logements sociaux. Les agents du CCAS sont donc là pour répondre à vos questions et assurent le suivi des dossiers de demande de logements dans le parc public. Audrey Boulemnakher tient une permanence téléphonique le lundi et le mercredi de 14h à 16h et reçoit les demandeurs sur rendez-vous le mardi et le jeudi de 14h à 16h et le vendredi de 12h à 14h.

→ Contact : Audrey Boulemnakher Tél. 04 76 68 88 01 ou audrey.boulemnakher@mairie-jarrie.fr

Le service environnement de la commune entretient le parc du Clos Jouvin et assure l'entretien de tous les espaces communaux comme le domaine de Bon Repos.



Les autres compétences métropolitaines

DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL • création, aménagement et gestion des zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales • développement économique, copilotage des pôles de compétitivité • promotion du tourisme • soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche • aménagement d'équipements culturels, socioculturels, socio-éducatifs et sportifs d'intérêt métropolitain

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE MÉTROPOLITAIN • SCOT, Schéma de secteur, PLUI et documents d'urbanisme • organisation de la mobilité, voirie, signalisation, parcs et aires de stationnement, PDU • création, aménagement et entretien des espaces publics dédiés à tout mode de déplacement • participation à la gouvernance et à l'aménagement des gares • établissement, exploitation, acquisition et mise à disposition d'infrastructures et de réseaux de communication

POLITIQUE LOCALE DE L'HABITAT • Programme Local de l'Habitat (PLH) • politique du logement, aides financières au logement social, actions en faveur du logement des personnes défavorisées • amélioration du parc immobilier bâti, réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre • aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

GESTION DES SERVICES D'INTÉRÊT COLLECTIF

• assainissement et eau potable • création, gestion, extension des cimetières d'intérêt métropolitain et des crématoriums • abattoirs et marchés d'intérêt national • service public de défense extérieure contre l'incendie (poteau incendie)

PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT

• gestion des déchets ménagers • lutte contre la pollution de l'air • lutte contre les nuisances sonores • contribution à la transition énergétique • adoption d'un plan climat-énergie territorial • concession de la distribution publique d'électricité et de gaz • création et gestion de réseaux de chaleur ou de froid urbains • création et entretien des infrastructures de charge nécessaires à l'usage de véhicules électriques • gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (dès le 1^{er} janvier 2016)

RÉUNION PUBLIQUE PROJET ÉCO-QUARTIER

J eudi 7 mars c'est une cinquantaine d'habitants du quartier des Chaberts qui sont venus écouter Raphaël Guerrero, maire de la commune et Michel Doffagne, adjoint en charge de l'urbanisme leur présenter le projet d'avancement de l'éco-quartier des Chaberts. Les élus ont tout d'abord présenté les projets majeurs qui vont modifier le quartier des Chaberts avec la construction du nouveau bâtiment de la Ribambelle (voir article page 24) ou encore la création d'un dépose-minute pour les parents des élèves de l'école des Chaberts. Par ailleurs, ils en ont profité pour faire un point sur les projets de construction dans le quartier et évoquer les questions d'écoulement d'eau pluviale à la suite des crues du 1^{er} février dernier. Enfin ils ont présenté le projet de requalification de la rue de la Pierre du Perron et surtout les aménagements qui vont y être réalisés privilégiant notamment les modes de circulation doux prévus dans les années à venir. Le public présent a posé de nombreuses questions sur ces différents sujets et les discussions se sont poursuivies autour d'un verre de l'amitié.

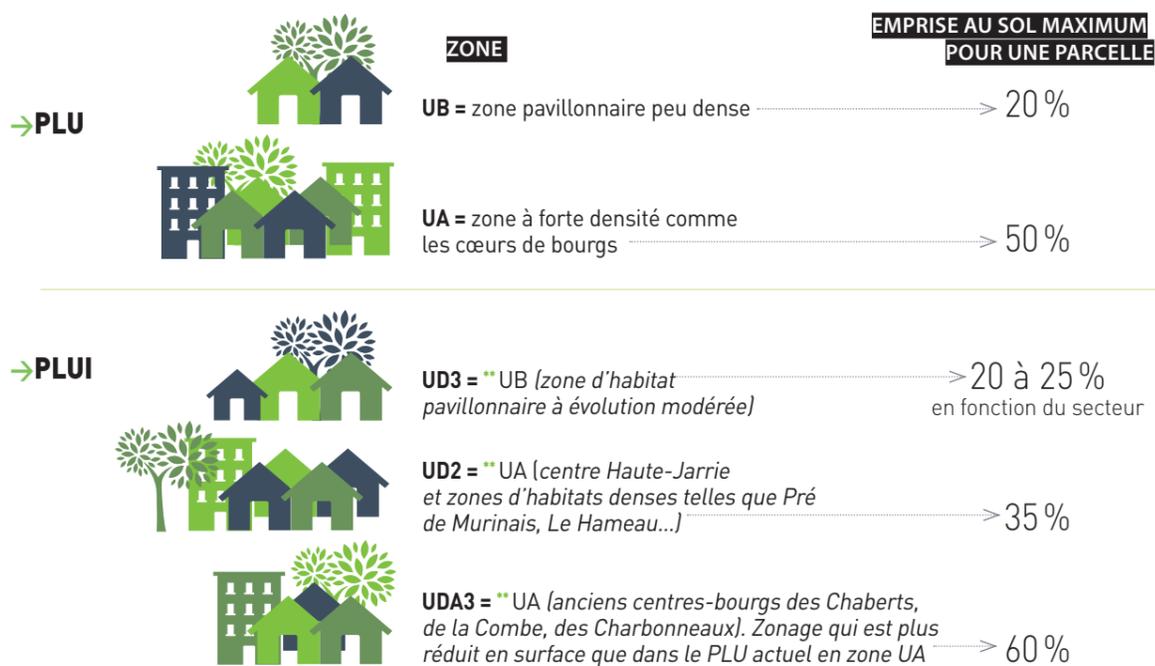


Le saviez-vous ?

L'EMPRISE AU SOL D'UNE CONSTRUCTION

Jusqu'à l'approbation du PLU (Plan Local d'Urbanisme) en décembre 2017, on calculait la capacité de construction sur une parcelle grâce au Coefficient d'Occupation des Sols ou COS. Avec la mise en place du PLU ce COS a été supprimé. Désormais la surface plancher maximum à cons-

truire est déterminée par l'emprise au sol (CES), la hauteur maximum autorisée et les distances d'implantation minimum aux limites de terrain*. Le CES (Coefficient d'Emprise au Sol) varie en fonction des zones urbaines définies par le PLU (UA, UB).



* Le COS donnait une surface de plancher maximum à construire à répartir sur tous les étages. Le CES donne la surface maximum d'emprise au sol de la construction.

** correspond sensiblement

ATTENTION, POUR BÉNÉFICIER DU DISPOSITIF DU PARI, IL EST URGENT DE LE FAIRE MAINTENANT

APRÈS UNE INTERRUPTION DE PLUSIEURS MOIS DEMANDÉE PAR L'ÉTAT, LE DISPOSITIF DU PARI VIENT DE REDÉMARRER.

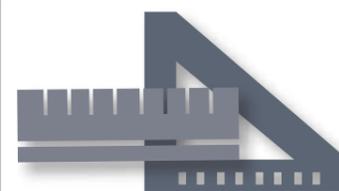
Le PARI est un dispositif mis en place pour venir en aide aux particuliers qui résident dans le périmètre de risques défini par le Plan de Prévention des Risques Technologiques ou PPRT de l'usine de Jarrie. En effet, les résidents du quartier de Basse-Jarrie et de la partie sud des Charbonneaux, doivent désormais disposer d'une pièce de confinement dans laquelle ils pourront aller se réfugier en cas d'accident chimique.

L'État, pour accompagner les propriétaires, a délégué à un organisme, SOLIHA, la gestion de l'accueil, de l'accompagnement dans le diagnostic, la recherche d'artisans et le suivi de travaux pour mettre en conformité leur logement. Ce dispositif prévoit aussi la prise en charge à 100% des frais engagés par des aides de l'État, de la Métropole et des Industriels. Mais il est désormais très urgent pour les particuliers concernés de faire les démarches en contactant SOLIHA au plus vite. En effet, le dispositif prendra fin en mai 2020 avec les derniers diagnostics réalisés en novembre 2019 (qui



Alors si vous êtes concernés prenez au plus vite rendez-vous avec SOLIHA au 08 06 07 90 03 ou soliha3873@soliha.fr ou consultez le site internet de la mairie où vous trouverez les dates de permanences.

constituent la première phase de la procédure). Ainsi les derniers dossiers aidés tant sur le plan financier que sur le suivi de la procédure devront être déposés bien avant novembre 2019.



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

> PERMANENCE ARCHITECTURALE L'architecte conseil reçoit sur rendez-vous.

Vous pouvez vous inscrire en contactant la personne responsable à Grenoble-Alpes Métropole en appelant le 04 56 58 53 62, ou en envoyant un courriel à remy.rutigliano@lametro.fr

POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER GRAND-CHAMP



MARDI 5 MARS, LES RESPONSABLES DE LA SOCIÉTÉ SINFIMMO ET LE MAIRE DE JARRIE, RAPHAËL GUERRERO ENTOURÉS D'ÉLUS MUNICIPAUX, DES TECHNICIENS QUI ONT SUIVI CE PROJET ET DES RIVERAINS ONT OFFICIELLEMENT INAUGURÉ LE CHANTIER DE CONSTRUCTION « GRAND CHAMP ».

Alors que les travaux de terrassement ont débuté cet hiver, c'est symboliquement qu'une pierre a été scellée pour marquer officiellement le début de chantier de cet ensemble immobilier quartier des Chaberts.

MISE À JOUR DES PANNEAUX DIRECTIONNELS MUNICIPAUX

LE SERVICE TECHNIQUE A ENGAGÉ UN TRAVAIL DE REMISE À JOUR DES PANNEAUX DIRECTIONNELS COMMUNAUX (LES PANNEAUX ROUGES) QUI JALONNENT LES VOIRIES JARROISES.

Depuis leur installation certaines informations sont devenues erronées comme l'église Jésus-ouvrier. L'ensemble de ces panneaux ont été retirés et remplacés par des nouveaux. De plus, les bâtiments publics seront signalés par un panneau spécifique.

A NOTER

En parallèle, le service technique organise une tournée hebdomadaire des voiries communales, afin de relever tous les problèmes: tags, formation de trous dans la chaussée, surveillance des fossés, dégradations en tous genres et panneaux directionnels de circulation abîmés ou tombés. Ces tournées permettent de transmettre des fiches de demandes de travaux à Grenoble-Alpes Métropole, afin qu'elle en soit informée et décide des interventions à réaliser.



INSTALLATION PRÉVUE DE DEUX PANNEAUX À MESSAGES VARIABLES À JARRIE

LA COMMISSION COMMUNICATION A VALIDÉ EN FIN D'ANNÉE DERNIÈRE, L'ACHAT DE PANNEAUX D'INFORMATIONS À MESSAGES VARIABLES.

Il s'agit des grands panneaux électroniques au bord des routes. Une consultation a été lancée auprès des fournisseurs au mois de janvier. « Nous avons fait le choix d'implanter pour le moment deux panneaux: l'un à Haute-Jarrie au niveau du rond-point devant l'école, l'autre à Basse-Jarrie aux abords de la gare » explique Raphaël Guerrero, maire de Jarrie. Un troisième panneau devrait être implanté ultérieurement quartier des Chaberts à proximité de La Ribambelle lorsque les travaux de la rue de la Pierre du Perron seront achevés (voir

article page 11). Et Raphaël Guerrero d'ajouter « Ces panneaux permettront aux personnes circulant dans le quartier à pied ou en voiture de prendre connaissance notamment des prochaines dates de manifestations associatives ou des rendez-vous municipaux comme les réunions publiques ».

Ces deux panneaux viennent renforcer les outils déjà existants pour informer les habitants comme le site internet ou le compte Facebook, sans parler du journal.



RÉFLEXION GLOBALE SUR LA QUESTION DE L'EMBELLISSEMENT ET DES ILLUMINATIONS DE NOËL

LES ÉLUS ONT DÉCIDÉ DE CONSTITUER DEUX GROUPES DE TRAVAIL. L'UN VA TRAITER DE LA QUESTION DE L'EMBELLISSEMENT DE LA COMMUNE ET L'AUTRE DES ILLUMINATIONS DE NOËL.

Le premier regroupe plusieurs élus*. Ensemble ils ont sillonné la commune au mois de décembre pour faire le point sur les illuminations. La réflexion porte, entre autres, sur le changement des éléments les plus anciens et aussi ceux qui nécessitent une pose trop longue tout en maintenant une répartition identique entre les quartiers. En parallèle, Yolande Fornier et deux techniciens, Christophe Arthaud et Jean-Philippe Boujard, portent une réflexion sur l'embellissement de la commune. « Nous allons prendre le temps de faire le tour de la commune. De réfléchir à ce qui existe et de voir ce qui peut être modifié ou être amélioré » explique Yolande Fornier, la conseillère municipale en charge du dossier.

* Jean-Pierre Aubertel, Yolande Fornier, André Mariat, Jean-Michel Parrot et Danièle Simiand.



FLORIAN DOMINGUEZ INTÈGRE LE SERVICE TECHNIQUE

FLORIAN DOMINGUEZ EST ARRIVÉ LE 25 FÉVRIER DERNIER EN TANT RESPONSABLE DU SERVICE BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT.



Il remplace Pierre Mousselin qui vient de partir à la retraite. Ce Chenillard à la tête d'une famille de 5 filles, dispose d'une très solide expérience dans le secteur du bâtiment. « J'ai débuté ma carrière dans le secteur privé. Puis j'ai intégré les équipes du service technique de la mairie d'Échirolles en tant qu'électricien » explique Florian. Après 36 années au service des Échirollois Florian a souhaité se lancer de nouveaux

défis. « Habitant Champ sur Drac je connais bien Jarrie et apprécie son cadre de vie où la nature a encore une place de choix. Par ailleurs j'avais envie d'intégrer une équipe à taille plus humaine. Pour le moment je ne suis pas déçu du tout. En plus ce poste me permet de gérer à la fois les équipes des espaces verts et les équipes bâtiments et j'avais envie de m'ouvrir à de nouvelles compétences » conclut Florian.

Infos pratiques

LA PISCINE DE JARRIE : PREMIÈRES INFORMATIONS PRATIQUES

LA PISCINE DE JARRIE SERA OUVERTE DU 29 JUIN AU 1^{ER} SEPTEMBRE PROCHAIN.

Pour permettre aux élèves de Jarrie de suivre des cours de natation, la piscine sera ouverte le soir uniquement la première semaine de juillet. Le reste du temps elle sera ouverte de 10 h à 19 h tous les jours et 7 jours sur 7 dès le début des vacances scolaires.

29, 30 JUIN ET 3 JUILLET
→ 10h-19h

1, 2, 4 ET 5 JUILLET
→ 16h30-19h*

DU 6 JUILLET
AU 1^{ER} SEPTEMBRE
→ 10h - 19h

* Il sera pratiqué le tarif réduit du soir.



LE CENTRE ATTIRE LES PLUS DE 15 ANS AVEC SES « BEFORE »

DEPUIS LA RENTRÉE, LES ANIMATEURS DU SECTEUR JEUNE PROPOSENT UN NOUVEAU RENDEZ-VOUS POUR LES PLUS DE 15 ANS : LA « BEFORE* ».



Cet accueil est ouvert à tous les jeunes Jarrois de plus de 15 ans, il suffit de nous contacter via le compte Instagram «secteur jeunes Malraux» ou de se manifester auprès des animateurs jeunesse.

Tous les premiers vendredis du mois, Ali Mendess, responsable du secteur jeune accueille une vingtaine de Jarrois de plus de 15 ans entre 18h et 22h. « Il est toujours difficile de faire venir les lycéens et les plus de 18 ans pour partager des moments en collectivité. Nous avons proposé cette nouvelle formule qui répond aux attentes des grands adolescents » explique l'animateur. L'objectif est de favoriser la rencontre des jeunes, de leur proposer un espace pour échanger sur des sujets qui leur tiennent à cœur et d'organiser des activités. « Comme à chaque fois au Centre Socioculturel André Malraux, nous essayons de faire émerger des envies et de faire participer les jeunes pour éviter d'être dans la simple consommation d'activités » confirme Ali Mendess. Depuis la rentrée, le groupe composé d'autant de filles que de garçons est allé voir un match des Brûleurs de Loups ou encore s'est rendu au laser game. Mais les animateurs leur pro-



posent aussi d'aller découvrir des endroits qu'ils ne fréquenteraient peut-être pas d'eux-mêmes, comme la médiathèque. Ils ont en effet organisé et participé à la « Murder party » dans le cadre de la « Nuit de la lecture » qui a eu lieu en janvier dernier. « Nous préparons un voyage à Rome cet été. Les jeunes s'investissent beaucoup dans ce projet qu'ils cherchent à auto-financer en vendant des sablés qu'ils ont préparés eux-mêmes, en tenant des stands lors de diverses manifestations, etc. » conclut l'animateur du Centre.

* Before = avant

* Murder party = littéralement soirée meurtrière

DEPUIS SEPTEMBRE, L'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ A FAIT SON GRAND RETOUR

L'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ EST UN DISPOSITIF QUI EXISTAIT AVANT L'INSTAURATION DE L'ÉCOLE LE MERCREDI MATIN.

Depuis le mois de septembre et le retour de la semaine de quatre jours, le dispositif a été remis en place par les équipes enfance du Centre Socioculturel André Malraux. « Pour nous, il était évident de proposer à nouveau ce dispositif, car on avait vu tout le bénéfice qu'en tiraient les enfants » explique Émilie Malvoisin avant d'ajouter « Nous avons prévu 5 thématiques qui se succèdent pour cette année scolaire.



Le soin et l'application, la mémoire et la concentration, l'expression orale, la logique et les jeux mathématiques mais aussi l'aisance corporelle et l'esprit d'équipe ». L'accompagnement à la scolarité se déroule le mercredi matin. Les enfants s'y présentent sur proposition de leur enseignant et avec l'accord de leurs parents. Certains enfants vien-

dront dans le cadre d'une seule thématique, afin de progresser et certains suivront l'atelier une partie de l'année. « Nous accueillons durant deux heures les enfants avec un groupe de quatre bénévoles. Les enfants commencent par faire leurs devoirs accompagnés par les adultes présents. Puis nous mettons en place l'animation prévue, afin de les faire travailler par le biais du jeu la thématique du moment » conclut Émilie Malvoisin.

→ L'activité peut accueillir jusqu'à 24 enfants.



LES ATELIERS ENFANTS, NOUVELLE FORMULE

AVEC LE RETOUR DE LA SEMAINE DE QUATRE JOURS D'ÉCOLE, LE CENTRE SOCIOCULTUREL A SOUHAITÉ PROPOSER À NOUVEAU AUX ADHÉRENTS LES ATELIERS POUR ENFANTS, DISPARUS AVEC LA MISE EN PLACE DES TAP*.

« Nous souhaitons prendre le meilleur des TAP et insuffler dans une nouvelle formule pour les ateliers. Ainsi nous proposons désormais aux parents d'inscrire leurs enfants au trimestre afin qu'ils puissent essayer différentes activités » explique Émilie Malvoisin. Il faut dire que le programme proposé par le Centre est alléchant : zumba, couture, bande dessinée, etc. De quoi satisfaire toutes les curiosités. « Cette nouvelle formule n'empêche pas les enfants de rester

toute l'année dans le même atelier. Elle permet aussi aux parents d'étaler les frais d'inscription » confirme la responsable du secteur enfance. Certaines activités sont complètes à chaque session, certaines ont plus de difficulté. C'est la raison pour laquelle les équipes feront un point à la fin de l'année scolaire pour voir comment améliorer encore la formule.

* Temps d'accueil périscolaire



BESOIN DE QUELQU'UN POUR BRICOLER, JARDINER ? EDS EST LÀ !

ÉRIC DOS SANTOS HABITE LE QUARTIER DE HAUTE-JARRIE DEPUIS 14 ANS. CE PASSIONNÉ DE CHANT, QU'IL PRATIQUE AU SEIN DE LA CHORALE JARRITOURNELLE, A CRÉÉ SON ENTREPRISE EN MARS 2018 : EDS POUR ENTRETIEN DÉPANNAGE SERVICES.

« J'ai longtemps travaillé auprès d'un grossiste de fournitures pour la plomberie et le chauffage, au service après-vente. Bienveillant, disponible et à l'écoute, j'apprécie la relation et le service client. De par ces qualités, j'avais envie de me lancer un nouveau défi et de mettre en place ma structure sur le domaine des services à la personne, véritable projet de vie » explique Éric. Mais avant de se lancer, il a souhaité se former en suivant un CAP de maintenance des bâtiments de collectivités. « Cette formation a cela d'intéressant qu'elle permet d'aborder des spécialités différentes comme la peinture, le carrelage, la petite maçonnerie ou encore la menuiserie et la plomberie » confirme le jeune chef d'entreprise qui a lancé son activité de multi-services auprès

des particuliers. Éric a donc trois grands axes de prestations : l'entretien d'espaces verts, le dépannage et les petits travaux de bricolage et étude d'autres services à la demande. Avec ces prestations, vous bénéficiez d'une réduction fiscale jusqu'à 50% du coût du service. « Pour le moment mes clients me demandent essentiellement des prestations de jardinage pour la tonte, le débroussaillage et la taille de haies » explique Éric Dos Santos et de conclure « Je commence également à avoir des demandes pour des petits travaux de peinture et montage de meuble en kit. ».

EDS
Éric Dos Santos
06 70 52 42 34
eds.jarrie@gmail.com



MULTI SERVICES FLORIAN REMON, UNE NOUVELLE ENTREPRISE DE SERVICES D'ENTRETIEN DE JARDINS ET DE PETITS TRAVAUX



MULTI SERVICES FLORIAN REMON
06 34 50 24 28
remon.florian@hotmail.fr

FLORIAN REMON EST UN ENFANT DU PAYS, NATIF
DU HAMEAU DES CHABERTS.

Il a créé son entreprise « Multi services Florian Remon » il y a un peu plus de trois ans. Installé à Brié et Angonnes, ce fan de football licencié au club de l'USJC depuis ses 6 ans va prochainement déménager définitivement à Jarrie, dans le quartier de son enfance et y installer son activité professionnelle. « Mon père a travaillé dans une entreprise de paysage. Très tôt, j'ai travaillé l'été dans ce secteur d'activité ce qui m'a beaucoup plu. De fil en aiguille, j'y ai exercé des missions plus régulièrement et enchaîné les missions en CDD » explique le jeune chef d'entreprise. Son père chef d'équipe, avec son expérience, lui transmet son savoir aussi bien sur le métier que sur les plantes. « Il y a trois ans, je me suis décidé à créer ma propre entreprise, car j'avais envie de prendre mes propres décisions, de décider de mon emploi du temps, etc. » confirme Florian. Ainsi Multi services était née, spécialisée dans l'entretien de jardin et le service à la personne. « Je propose mes services pour tout ce qui concerne l'entretien extérieur des jardins, comme la taille, la tonte, le débroussaillage et l'élagage, le petit bricolage, le débarrasage, ou encore le nettoyage des terrasses ou des allées » conclut Florian Remon qui a déjà fidélisé une clientèle de particuliers.

Da Pipponé, le nouveau camion pizza

UN PETIT BOUT DE NAPLES À JARRIE !

Vous l'avez sûrement remarqué, un nouveau camion pizza est installé à côté des terrains de tennis depuis le mois de septembre. Philippe Larghi l'heureux propriétaire y a installé un vrai four au feu de bois, ce qui donne un goût authentique à sa pizza. Avant de s'installer à Jarrie ce Champagnard a sillonné l'Europe. « Je suis pizzaiolo depuis plus de 12 ans maintenant. Je suis allé me former dans le berceau de la pizza à Naples pendant 8 mois. Puis j'ai travaillé dans des établissements en tant que pizzaiolo à Grenoble, Marseille, Paris avant de partir à Londres où j'ai créé une carte de pizzas pour un restaurant. J'y suis resté deux années avant d'avoir envie de rentrer en France » explique Philippe Larghi. Il a donc monté son entreprise avec une exigence de qualité. « Je me fournis en Italie pour mes produits comme la mozzarella ou la charcuterie. Je prépare moi-même tous mes légumes qui sont frais et ma pâte bien évidemment » confirme le cuisinier, racines italiennes obligent, avant de préciser « J'ai obtenu la certification "Verace pizza Napoletana" c'est-à-dire "véritable pizza de Naples". Nous ne sommes que 46 en France à avoir décroché ce label ». Philippe compte sur sa carte 16 pizzas. Celle qui connaît le plus de succès est la végétarienne. Il ne vous reste plus qu'à essayer !



RÉNOVATION, CONSTRUCTIONS NEUVES, MURIELLE CLAIR ARCHITECTE VOUS ACCOMPAGNE DANS VOS PROJETS

MURIELLE CLAIR S'EST INSTALLÉE À JARRIE EN 2017.
CETTE ARCHITECTE CONNAÎT BIEN LA RÉGION POUR AVOIR FAIT
SES ÉTUDES D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME À GRENOBLE.

Architecte depuis une dizaine d'années, Murielle a travaillé successivement à Madrid, Nice et Paris. « Après avoir exercé 10 ans en bureau d'études en urbanisme et en atelier d'architecture, des opportunités de projets m'ont permis de démarrer une activité libérale en 2015. De retour en région grenobloise, Jarrie m'a offert un beau cadre de vie et de travail. » explique la jeune architecte. Sa maison complètement repensée et rénovée par ses soins est une superbe carte de visite pour ses futurs clients ! « Je travaille essentiellement auprès des particuliers, pour de la création de

maisons neuves, de la réhabilitation, de la transformation d'habitat ancien ou des projets d'extension. Pour des projets de plus grande ampleur, comme la création du groupe scolaire "La Grave La Meije" à Villar d'Arène, je collabore avec Philippe Mas architecte » explique Murielle Clair avant de conclure « Je suis là pour transmettre le goût de l'architecture contemporaine, mais aussi pour montrer la valeur du patrimoine existant. Il est important pour moi que chaque projet s'adapte le plus finement possible à son lieu et aux modes de vie de ses futurs habitants ».

Murielle Clair
06 08 94 02 93
murielle.clair@clair-architecte.com



→ COORDONNÉES ET HORAIRES D'OUVERTURE

Mairie de Jarrie

Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30. Vendredi de 9h à 14h en continu. Le standard téléphonique est ouvert à partir de 8h30.
Parc du Clos Jouvin
100 montée de la Creuse - 38560 Jarrie
TÉL. 04 76 68 88 01
mairie@mairie-jarrie.fr
www.ville-jarrie.fr

Centre Socioculturel Malraux

Lundi/mercredi : 9h - 12h / 14h - 18h30.
Mardi / jeudi : 14h - 18h30 (fermé les matins). Vendredi : 9h - 12h / 14h - 18h.
1 montée des Clares - 38560 Jarrie
TÉL. 04 76 78 00 10

Médiathèque Yvette Vivot

Mardi : 15h30 - 18h.
Mercredi : 10h - 12h / 14h - 18h.
Vendredi : 15h30 - 19h.
Samedi : 9h30 - 12h30.
TÉL. 04 76 78 64 99

Musée de la chimie

Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 14h - 17h30. Fermé le jeudi et le samedi sauf en cas de manifestations à caractère événementiel comme les Journées du Patrimoine.
Parc du Clos Jouvin
100 montée de la Creuse - 38560 Jarrie
TÉL. 04 76 68 62 18

→ GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

CONTACT VOIRIE

0 800 805 807
Cette ligne est ouverte de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h.

CONTACT DÉCHETS

0 800 500 027 (n° gratuit)

EAU POTABLE

→ Abonnement, factures : 04 76 86 20 70 (SPL Eaux de Grenoble-Alpes)

→ Problèmes techniques : 04 76 97 75 48 (Régie Eau Potable Grenoble-Alpes Métropole)

→ Astreinte : 04 76 98 24 27

→ ALERTES

SIRÈNE D'ALERTE RISQUES TECHNOLOGIQUES MAJEURS

Afin de bien identifier cette sirène, vous pouvez l'écouter en appelant le numéro vert : 0800 50 73 05. Située sur le site industriel d'Arkema de Basse-Jarrie, elle est testée tous les premiers mercredis du mois à 12h05 précises.

SYSTÈME D'ALERTE TÉLÉPHONIQUE

La mairie de Jarrie dispose d'un système d'alerte téléphonique pour prévenir les habitants si un incident survenait. Si votre numéro de téléphone a changé ou si vous souhaitez modifier un des numéros déjà entrés dans notre listing, n'hésitez pas à contacter la mairie au 04 76 68 88 01 ou mairie@mairie-jarrie.fr

→ LÉGISLATION

FEUX

PAR DÉCISION DU PRÉFET DE L'ISÈRE, LES FEUX Y COMPRIS DE DÉCHETS VERTS SONT TOTALEMENT INTERDITS.

NUISANCES SONORES

Les travaux bruyants (tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie mécanique...) ne peuvent être effectués toute l'année que :
Du lundi au vendredi : 8h - 12h / 14h - 19h30. Samedi : 9h - 12h / 15h - 19h. Dimanche et jours fériés : 10h - 12h.

RECENSEMENT DES JEUNES DE 16 ANS

Garçons et filles âgé(e)s de 16 ans doivent se présenter en mairie munis de leur carte d'identité et de leur livret de famille pour remplir la fiche de recensement. Cette dernière est obligatoire pour effectuer la « Journée d'appel de préparation à la défense », pour passer son permis de conduire, être inscrit sur les listes électorales...

→ INSCRIPTION ÉCOLE MATERNELLE

Elle concerne les enfants nés en 2016. Pour inscrire son enfant, il faut un certificat de recensement qui est délivré la mairie sur présentation d'un justificatif de domicile de moins de trois mois. Pour ce recensement les parents doivent aussi apporter à la mairie le livret de famille ainsi que le carnet de santé de l'enfant à inscrire.

Ensuite les parents munis du certificat peuvent prendre rendez-vous avec la directrice de l'école où leur enfant sera scolarisé :

→ Pour l'école maternelle Victor Pignat, prendre rendez-vous avec Dominique Petit-Rivière au 04 76 68 81 23,

→ Pour l'école maternelle du Louvarou, prendre rendez-vous avec Delphine Timsit au 04 76 72 05 47.

→ ÉLECTIONS

Horaires d'ouverture des bureaux de vote pour les élections européennes du 26 mai : 8h-18h.

NAISSANCES

Lucien BLANC CAMBON - né le 2 décembre 2018

Rose BRUN - née le 30 décembre 2018

Amaury SALERY - né le 8 janvier 2019

DÉCÈS

Sylvie GOTTI née TRZASKA - le 10 décembre 2018

Jean CARTON - le 10 février 2019

Francesco COLOMBANI - le 1^{er} mars 2019

DÉLIBÉRATIONS

VOTÉES AU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 DÉCEMBRE 2018

→ ACQUISITION LOCAL / DOMAINE DE L'ENCLOS POUR LES MÉDECINS

Le Maire expose que le local situé dans la copropriété du Domaine de l'Enclos, localisée 1074 route Général De Gaulle à Jarrie, et dans lequel les dentistes exerçaient leur activité jusqu'à leur récente installation dans l'ancienne maison de Palleine est aujourd'hui vacant et à vendre.

Il s'agit d'un appartement, d'une surface d'environ 65 m² situé en rez-de-chaussée de bâtiment, aménagé pour 2 cabinets de consultation, une salle d'attente et un secrétariat. Une cave de 9 m² est située sous le local, accessible par les communs.

Le Maire expose que ce local est donc tout à fait approprié pour l'installation d'un cabinet de médecins. Compte tenu de la nécessité de procurer un tel cabinet sur le secteur de Haute-Jarrie en raison du prochain départ en retraite du médecin en place, le Maire propose au conseil municipal que la commune acquière ce local afin de le louer aux nouveaux médecins en manque de cabinet.

→ SIGNATURE DES CONVENTIONS PERMETTANT À DES COMMUNES EXTÉRIEURES DE DONNER ACCÈS À LEUR POPULATION AUX SERVICES D'ACCUEIL DE LOISIRS EXTRASCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES DE LA VILLE DE JARRIE

Le Maire rappelle que la Convention de délégation de service public concernant la gestion de ses services d'accueil de loisirs extrascolaires et périscolaires, signée entre la commune de Jarrie et « l'Association pour la Gestion et l'Animation du Centre Socioculturel André Malraux », prévoit l'accès desdits services aux communes extérieures sous réserve pour ces dernières de passer convention avec la commune de Jarrie.

Ces conventions prévoient le remboursement à la commune de Jarrie par les communes signataires, des participations financières précisées à l'article IV-6 de la Convention de délégation de service public. Les modalités de versement de ces participations financières seront précisées dans les conventions passées avec chacune des communes.

VOTÉES AU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 FÉVRIER 2019

→ STATUTS DU S.I.C.C.E. : NOUVELLE COMPÉTENCE « ÉLABORATION DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE »

La Convention territoriale globale est une convention de partenariat qui vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants d'un territoire. Elle se concrétise par la signature d'un accord entre la CAF et un regroupement de communes ou un syndicat intercommunal.

Le SICCE, composé de 15 communes, pour une population de 31 000 habitants, est un territoire à l'échelle cohérente pour assurer le portage politique d'une telle compétence.

Le SICCE, lors du Conseil syndical du 13 décembre 2018, a créé une nouvelle compétence « Élaboration de la Convention territoriale globale » afin d'élaborer avec les communes membres une réflexion sur les actions à mener sur le territoire, notamment en matière de politique jeunesse et d'entamer un travail en collaboration avec la CAF et les différents services communaux en charge des actions mises en œuvre dans le champ de l'enfance et de la jeunesse.

Ainsi, si la réflexion aboutit sur la construction d'un schéma de développement d'une politique jeunesse intercommunale, le SICCE aura la possibilité de mettre en place ce schéma et les communes pourront adhérer à cette compétence.

Cette compétence sera inscrite dans les statuts du SICCE.

Chaque commune pourra dans son conventionnement apporter des conditions d'accès spécifiques pour sa population, à condition que celles-ci ne soient pas contraires aux modalités fixées dans la convention de DSP.

→ TARIFICATION AU QUOTIENT FAMILIAL DES SERVICES D'ACCUEIL DE LOISIRS EXTRASCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES POUR L'ANNÉE 2019

La grille proposée au quotient familial pour les accueils de loisirs vacances et mercredis, à partir du 1^{er} janvier 2019 jusqu'au 30 juin 2019, est la suivante (sachant que conformément aux règles de la CAF une journée = 8h, une demi-journée avec repas = 6h, une demi-journée sans repas = 4h) :

Quotients familiaux	Accueils de loisirs vacances et mercredis		
	Tarifs journée (8h) avec repas	Tarifs 1/2 journée avec repas (6h) (matin ou après-midi)	Tarifs 1/2 journée sans repas (4h) (matin ou après-midi)
0 à 600	7,00€	4,00€	2,00€
601 à 700	8,25€	4,50€	2,40€
701 à 800	9,50€	5,00€	2,80€
801 à 900	10,75€	5,50€	3,20€
901 à 1000	12,00€	6,00€	3,60€
1001 à 1100	13,25€	7,00€	4,00€
1101 à 1200	14,50€	8,00€	4,40€
1201 à 1300	15,75€	9,00€	4,80€
1301 à 1400	17,00€	10,00€	5,20€
1401 à 1500	18,50€	11,00€	5,60€
1501 et +	20,00€	12,00€	6,00€

La grille proposée au quotient familial pour les accueils périscolaires est la suivante :

Quotients familiaux	Tarifs horaires du Périscolaire
0 à 600	0,70€
601 à 800	0,90€
801 à 1000	1,20€
1001 à 1200	1,50€
1201 à 1400	1,80€
1401 à 1500	2,20€
1501 et +	2,70€

LES CONTOURS DU FUTUR BÂTIMENT DE LA RIBAMBELLE SE DESSINENT

L'ESPACE MULTI-ACCUEILS « LA RIBAMBELLE » ÉTAIT À L'ÉTROIT DANS LE BÂTIMENT QU'IL OCCUPE DEPUIS SA CRÉATION.



Par ailleurs, une nouvelle réglementation sur les inondations ainsi que la mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite imposaient la réalisation de travaux lourds pour cet équipement. « J'ai proposé en tant que président du Syndicat Intercommunal de Coopération et de Compétences Enfances ou SICCE de créer un nouveau bâtiment implanté aux Chaberts et qui permettra d'accueillir 22 lits au lieu des 11 dans l'actuel bâtiment. De plus la commune met à disposition le terrain » confie Raphaël Guerrero, président du SICCE.

Depuis l'automne le projet avance. « Nous avons choisi un cabinet d'architecte les "ateliers Ankha" » confirme Carole Mollon, directrice du SICCE. Les plans du bâtiment ont été arrêtés et le permis de construire a été déposé dans le courant du mois de mars. « Le bâtiment en forme de L dispose de plus de 300m² au sol. Il se compose de plusieurs salles d'activités dont la principale fait presque 40m² et bien sûr de plusieurs salles de sieste » confirme la directrice avant d'ajouter « pour les élus du SICCE ainsi que les élus de Jarrie, il était fondamental que ce bâtiment s'intègre au mieux dans son environnement, que ce soit par rapport

aux bâtiments environnants, ou que soit au niveau de son environnement naturel. C'est pour cette raison que nous avons sollicité les conseils d'un cabinet d'architecte paysagiste dénommé Tack ». Ainsi le futur bâtiment ne comporte pas d'étage, et laisse une grande partie du terrain en espaces verts où certains noyers seront conservés. Si tout se passe bien le premier coup de pioche devrait être donné à l'automne.

À NOTER

→ TOITURE 4 PANS COMPOSÉE DE TUILES ROUGES POUR UNE INTÉGRATION AU SITE ET AU PATRIMOINE. UTILISATION DE MATÉRIAUX LOCAUX ET BIO-SOURCÉS : BOIS, GRANULATS LOCAUX.

- > Construire dans la continuité des structures bâties actuelles
- > Préserver le verger comme espace public de valeur
- > Maintenir le maillage de cheminements doux

